

Colloque sur l'espace, la défense et la sécurité européenne

20 – 21 septembre 2006

Kourou

Eléments de l'intervention

de M. Jean-Pierre Masseret, Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

Les moyens spatiaux sont omniprésents dans notre vie quotidienne. Ils sont devenus indispensables aux citoyens et sont facteurs de croissance et de progrès. Et ce n'est qu'un début.

L'espace est également un contributeur essentiel de la stratégie de défense. C'est un des attributs de la puissance. Nous devons le mettre au service des intérêts vitaux de l'Europe puissance, sans vision hégémonique et sans hostilité aux relations transatlantiques. Il s'agit pour l'Europe de rester demain un acteur respecté et respectable au niveau mondial.

Pour cela, l'Europe doit être un acteur politique, pas seulement un partenaire économique. Elle dispose de capacités qui font d'elle une puissance spatiale. Des visionnaires politiques et industriels sont à l'origine de ce succès. Mais rien n'est acquis pour l'avenir. Il faut consolider et développer les moyens existants.

L'Europe doit disposer de toute la gamme des moyens spatiaux (observation de la terre, télécommunications, renseignement, navigation, alerte balistique). Ce système complet de capacités joue un rôle crucial dans la prévention, la gestion et la sortie de crise et permet à l'Europe de la défense et de la sécurité de disposer d'une réelle autonomie de décision et d'action. Par ailleurs, ces instruments sont utiles dans la lutte contre le terrorisme et la surveillance des frontières.

Sur quoi appuyer les efforts nécessaires ? Existe-t-il une volonté politique européenne de développer une politique spatiale européenne digne de ce nom ? Des avancées ont été faites dans le cadre de l'UE (Conseil européen d'Helsinki, travaux du groupe Espace, Livre blanc, Relations UE/ESA, Rapport Star 21, Agence européenne de défense, Programme européen de recherche sur la sécurité (PERS) dans le 7^e Programme-cadre de recherche et développement (PCRD)).

Mais les gouvernements restent réservés. Les parlementaires ont un rôle à jouer pour vaincre cette frilosité. Ils doivent convaincre leurs exécutifs du caractère vital pour les citoyens européens d'une véritable politique spatiale européenne, au service des progrès scientifiques et technologiques et de la sécurité.

A cet égard, les budgets de défense ne doivent pas servir de variable d'ajustement. La crédibilité des moyens spatiaux européens, gage d'autonomie, nécessite des efforts constants et de longue haleine. Il faut que les Etats européens expriment leur volonté politique de maintenir et d'amplifier l'acquis spatial européen, en tenant compte des besoins des forces armées et des propositions des industriels. Il faut avoir le courage de dégager des besoins communs, des capacités communes et des moyens communs pour trouver, au niveau européen, des réponses à la hauteur de l'intérêt collectif en jeu.

Le fait de disposer de moyens suffisants (à l'opposé du gaspillage et du renoncement) doit déboucher sur la coopération et le partage (du financement et des capacités). Aujourd'hui on

observe une multiplicité de programmes nationaux, avec néanmoins de réelles perspectives de cohabitation, à la fois dans les domaines de l'observation (Hélios II, Pléiades, Sar Lupe, Cosmos Skymed, Tacsar, etc.) et des télécommunications (Skynet 5, Syracuse 3, Sicral, Spainsat, GMilSatcom). En matière de navigation, Galileo avec ses 30 satellites prévus est un programme exemplaire de coopération. Il faut exploiter le caractère dual des systèmes spatiaux, capables de répondre à la fois aux besoins civils et militaires.

Dans le domaine des lanceurs, l'Europe dispose d'Ariane 5 et d'un accès garanti à l'espace et elle disposera bientôt d'une gamme complète de lanceurs avec Soyouz et Vega. Mais il faut dès maintenant s'atteler à la préparation de futurs lanceurs. Il faut préserver les capacités futures de lancement, assurer l'interopérabilité des systèmes spatiaux, passer des démonstrateurs développés au plan national à des systèmes opérationnels conçus en coopération. Il s'agit de questions vitales qui engagent l'avenir de nos concitoyens dans les 20 ans à venir.